Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212902217-20260414-D2026043-DE

MAIRIE DE PORSPODER (29840)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° : 2026-043

DATE DE CONVOCATION
7 Avril 2026

DATE D'AFFICHAGE
14 Avril 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	19
Présents	19
Votants	19

L'an deux mille vingt-six
Le Treize avril, à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick BRIEND, Maire

Étaient présents : tous les conseillers en exercice à l'exception de :

Absent(e)s :

M. Manuel COMBES a été élu secrétaire de séance (article L.2121-5 du CGCT).

17. NOMINATION DES REPRESENTANTS AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ET D'EQUIPEMENT DU FINISTERE (SDEF)

Le 05 juillet 2019, les délégués du SDEF ont adopté de nouveaux statuts approuvés par arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2019.
Ces statuts dessinent la nouvelle gouvernance du syndicat qui sera applicable en 2020 et définissent notamment le mode de désignation des représentants des communes.
Le Conseil Municipal doit désigner 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants appelés à remplacer les représentants titulaires en cas d'empêchement.
Ces représentants seront appelés à siéger au sein du collège électoral Iroise.
Le vote s'effectue à bulletin secret, Toutefois, conformément à l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal peut à l'unanimité choisir de procéder au vote à main levée. Le Conseil Municipal opte pour le vote à main levée.

Il est proposé au Conseil Municipal de nommer les représentants suivants au Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère.

TITULAIRES	Patrick BRIEND	Jacques BASCOULES
SUPPLEANTS	Bruno EOZINOU	Manuel COMBES

Mise aux voix, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que ci-dessus.
Certifié exécutoire,

Le Maire,
Patrick BRIEND

MAIRIE de PORSPODER 29840